

Effet structurant du cyber statut sur les représentations sociales de la «cybercriminalité» chez des jeunes à Yopougon

Par Rodolphe MENZAN KOUAKOU*

Résumé

Cette étude s'intéresse aux représentations sociales de la cybercriminalité chez des jeunes. Elle a pour objectif d'analyser le champ représentationnel de la cybercriminalité selon le filtre discriminant du cyber-statut du jeune. Elle mobilise la théorie du noyau central d'Abric et un échantillon de 486 jeunes sélectionnés dans la commune de Yopougon. L'outil principal de recueil des données est le questionnaire d'évocations hiérarchisées. Des analyses prototypiques et de similitude ont permis l'analyse et le traitement des données sous les logiciels Evoc et Simi. Les résultats obtenus permettent de valider l'ensemble des hypothèses formulées dans l'étude. Dans ce sens, il est observé chez des jeunes selon leur cyber-statut, des structures centrales similaires mais spécifiques et distinctes dans leur valence. Les dimensions mystiques et culturelles sont saillantes chez les jeunes cyberescrocs, la dimension technique est récurrente chez les jeunes cybercriminels, et la dimension socio-économique est prégnante chez les jeunes non-cybercriminels.

Mots-clés: Représentations sociales, Cybercriminalité, Cyber-statut, Jeune, Yopougon.

Summary

This study focuses on the social representations of cybercrime among young people. It aims to analyze the representational field of cybercrime according to the discriminant filter of the youth's cyber-status. It mobilizes the theory of the central core of Abric and a sample of 486 young people selected in the municipality of Yopougon. The main tool for collecting data is the hierarchical evocation questionnaire. Prototypical and similar analyzes enabled data analysis and processing under Evoc and Simi software. The results obtained make it possible to validate all the hypotheses formulated in the study. In this sense, it is observed among young people according to their cyber-status, central structures similar but specific and distinct in their valence. The mystical and cultural dimensions are prominent among young cyber-scammers, the technical dimension is recurrent among young cyber-criminals, and the socio-economic dimension is prominent among non-cybercriminals.

Keywords: Social representations, Cybercrime, Cyber-status, Young, Yopougon.

* UFR Criminologie, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody / Abidjan.

I. Introduction

Les crises économiques, politiques, sociales et militaires connues en Côte d'Ivoire, ont accentué la misère et le désœuvrement de la population juvénile (Soko, 2012). En réalité, le manque d'argent, l'insuffisance des revenus, le manque de solidarité et d'entraide, l'insuffisance ou l'inexistence des infrastructures, la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire constituent les principales conséquences de cette situation de pauvreté chez les populations (ENV, 2015). Il est logique que ces multiples crises provoquent une remise en cause sérieuse de la société ivoirienne, dans ses différentes composantes (Soko, 2012). A titre illustratif, le plan politique subit la contestation du parti unique et l'arrivée du multipartisme avec son lot de violences contestataires. Au plan économique, le nationalisme cède la place aux politiques de privatisation. Au plan social, les conséquences sont multiformes. Dans ce contexte de multiples crises qu'a vécu la société ivoirienne, on a assisté à une dislocation progressive des structures sociales traditionnelles. L'espace urbain, selon Touré et N'Guessan (1994) devient synonyme de relâchement du contrôle social et des mœurs. En clair, cette crise traduit « un délitement de la confiance, mais surtout, un affaissement des capacités de ces institutions à socialiser le jeune, par la promotion auprès de ce dernier de modèles de comportements positifs. Cet état de fait génère chez ce dernier un besoin de s'en référer à d'autres instances. Aussi, pour répondre à ce besoin, un nombre important s'oriente vers des cadres alternatifs de socialisation, qu'ils créent par eux-mêmes ou qu'ils intègrent. Ces cadres peuvent se retrouver dans leurs espaces de vie habituels tels que l'école ou la rue, ou alors au sein de la communauté. » Indigo Côte d'Ivoire, IMRAP et Interpeace (2016).

Les institutions de socialisation de base que sont la famille, la communauté, l'école, sont marquées par une incapacité à encadrer les jeunes et à leur offrir des modèles de socialisation et des imaginaires de réussite adéquats. Au niveau de la famille, la fragilisation du pouvoir économique des ménages, et la dégradation progressive des conditions de vie et de ménage, constituent les prémices d'une crise de l'autorité parentale, des disputes entre membres de famille, d'une difficile cohabitation familiale et finalement d'une dislocation. La crise familiale vécue par certains jeunes est bien souvent doublée d'une incapacité à s'autodéterminer. A cet effet, selon le RGPH (2014), le taux de dépendance qui mesure le nombre de personnes d'âges inactifs (population de moins de 15 ans et population âgée de 60 ans et plus) pour 100 personnes d'âges actifs (population âgée de 15-59 ans révolus) est de 85 personnes à charge pour 100 actifs. Dans ce cadre, le chômage massif crée un « climat d'oisiveté favorable à toutes les tentations » (Touré et N'Guessan, 1994), et une « logique de débrouillardise » (Yao, 2015). Toujours selon eux, « dans cette lutte quotidienne que mènent les habitants de la cité pour leur survie, beaucoup de valeurs morales sont reléguées en arrière-plan. Le pas vers la délinquance est vite franchi quand les besoins essentiels de l'existence quotidienne ne sont pas satisfaits. ». La prostitution, la toxicomanie, le vol et la violence deviennent alors le vécu quotidien d'une jeunesse déboussolée.

Cette jeunesse désormais sans repère et sans soutien, essaie de se recréer un autre monde, une sous-culture, voire une contre-culture ayant ses propres normes, ses propres symboles et son propre langage (Kohlhagen, 2005 ; Gawa, 2014). Le « nouchi » (1) dans ce cadre, semble être le langage de référence de cette jeunesse, essayant de renégocier son identité et ses relations intergénérationnelles. Parallèlement à cette nouvelle manière de s'exprimer, naît un style musical nommé « Coupé-décalé » qui introduit de nouveaux modes de vie basés sur l'éthos de la consommation et l'ostentation (Gawa, 2014). Ce style musical intervient alors que la Côte d'Ivoire traverse la crise de Septembre 2002, pour diffuser un nouveau mode de vie, basé sur des logiques individuelles d'enrichissement et d'émancipation comme alternatives de réussite face aux pressions socio-économiques et aux conséquences difficiles des crises. En effet, dans un contexte où se font de plus en plus rares, les opportunités de réussite sociale par le chemin scolaire, le coupé-décalé fait l'apologie de nouveaux itinéraires de réussite sociale et individuelle, et offre aux jeunes de nouveaux modèles d'identifications. Gawa (2014) signifie à ce sujet que « l'image de réussite associée à la figure sociale du diplômé disparaît au profit de celui qui peut faire un usage criminel de la ruse et de la débrouillardise ». Il poursuit en signifiant qu'en Côte d'Ivoire, le coupé décalé contribue consciemment ou inconsciemment à légitimer ces mécanismes illicites de l'enrichissement en louant davantage les mérites de ces nouveaux adeptes du « broutage » qui sont en passe de conquérir une place de poids sur l'échelle social. En clair, la société ivoirienne du fait des multiples crises vécues, connaît des mutations profondes qui affectent la jeunesse dans ses valeurs et ses modes de vie. La recherche de nouveaux modèles identificatoires de réussite, l'élaboration de nouveaux langages de communication et de nouveaux modes de vie, déterminent cette renégociation identitaire de la jeunesse en Côte d'Ivoire, face à l'impossibilité pour les cadres traditionnels de socialisation d'offrir des itinéraires concrets et probants de réussite sociale.

Dans un tel contexte, il est nécessaire d'interroger le positionnement de la jeunesse en Côte d'Ivoire face à la cybercriminalité. La présente étude investigate les représentations sociales de la cybercriminalité chez la jeunesse de Yopougon, à l'effet d'analyser leurs croyances, opinions et attitudes. Les représentations sociales contiennent des éléments explicatifs, permettant aux individus l'anticipation et la justification de conduites (Abric, 2003). Ainsi, ces représentations intergroupes, et les stéréotypes qui leur sont associés, pourraient se concevoir comme des systèmes consensuels de justification de situations, des attitudes et comportements. Ainsi, les représentations sociales que les jeunes ont de la cybercriminalité, vont déterminer leur positionnement. L'étude des représentations sociales est donc indispensable, si l'on veut comprendre les systèmes de connaissance ainsi que les déterminants des conduites des jeunes face à la cybercriminalité. Elle s'appuie sur la théorie du noyau central élaborée par Abric (1994, 2003). Abric et Taffani (1995) affirment que « depuis la formulation de la théorie du noyau central, un certain nombre de recherches tant empiriques qu'expérimentales ont permis d'en

vérifier les fondements, c'est-à-dire l'existence d'éléments organisant la représentation et lui donnant sa signification, et de se donner une méthodologie de recueil et de contrôle de la centralité ».

Ce positionnement théorique se justifie par la portée de cette théorie qui s'intéresse plus précisément à la structure des représentations sociales. La théorie du noyau central occupe aujourd'hui une place incontournable dans la recherche sur les représentations sociales et permet donc après validation du postulat initial de la théorie par un certain nombre de travaux (Abric, 1994 ; Apostolidis, 2003), de cerner la structure et le contenu des représentations sociales. Dans cette perspective, Abric, (1994) définit une représentation sociale comme un ensemble organisé et structuré d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes. Elle est par ailleurs, constituée de deux sous-systèmes en interaction : un système central et un système périphérique. La représentation sociale est donc organisée autour d'un noyau central et d'un système périphérique. Eu égard au fait que tous les éléments constituant la représentation sociale ne revêtent pas la même importance, il importe de repérer son organisation afin de comprendre et d'agir sur celle-ci. Abric (2003), souligne dès lors que la théorie du noyau central a une conséquence méthodologique essentielle : « étudier une représentation sociale, c'est d'abord et avant tout, chercher les constituants de son noyau central ». Ainsi, l'approche structurale d'un objet, quel qu'il soit, suppose la recherche du noyau central de la représentation. La présente étude s'appuie sur la théorie du noyau central, pour comprendre la structure et le contenu des représentations sociales de la cybercriminalité chez des jeunes à Abidjan.

L'objectif de cette recherche est d'analyser les représentations sociales de la jeunesse face à la cybercriminalité, sous l'angle de leur cyber-statut. En d'autres termes, il est postulé que les représentations sociales de la cybercriminalité sont déterminées par le cyber-statut (cyberescroc, cybercriminel, non-cybercriminel) du jeune. Ces représentations sociales observées chez des jeunes selon leur cyber-statut, présentent des structures centrales similaires mais spécifiques et distinctes dans leur valence. Cette hypothèse générale permet l'exploration du contenu et de la structure des représentations sociales de la cybercriminalité chez les sujets enquêtés. Elle précise donc que l'on s'attend à observer, en dépit des similitudes au niveau du noyau central de ces représentations, des valences favorables ou défavorables (positives ou négatives) à la cybercriminalité. Cette hypothèse générale se décline en trois (03) hypothèses spécifiques :

H1 : Les champs représentationnels de la cybercriminalité chez des jeunes cyberescrocs se caractérisent par la prégnance des dimensions mystiques et culturelles.

H2 : Des jeunes cybercriminels privilégient la dimension technique dans leurs champs représentationnels de la cybercriminalité.

H3 : Les champs représentationnels de la cybercriminalité chez des jeunes non-cybercriminels s'articulent autour de la dimension socio-économique.

II. Méthodologie

1. Site et participants

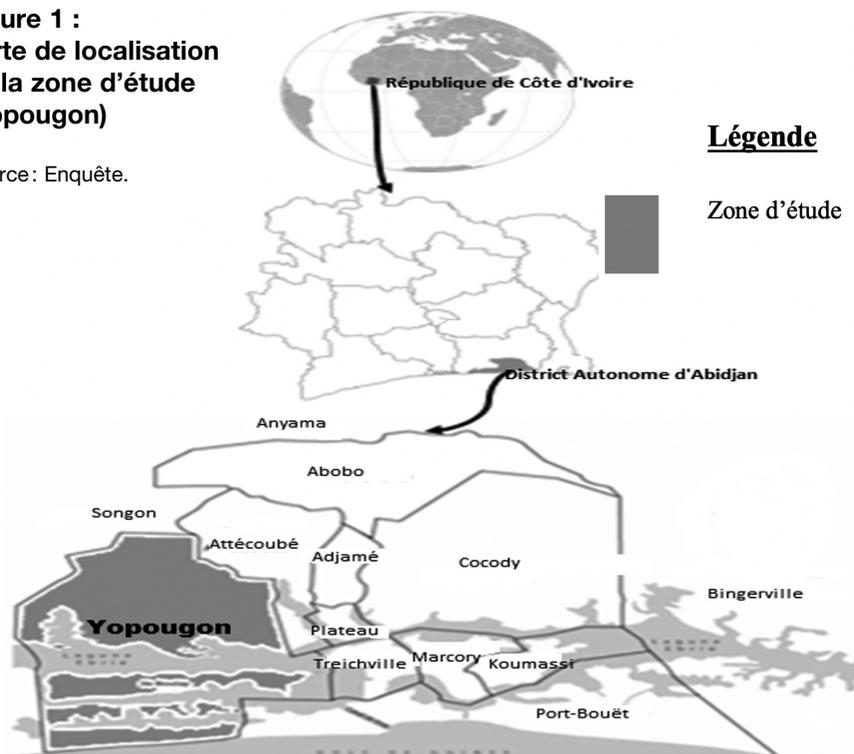
Bien que l'ensemble des communes de la ville et/ou du District d'Abidjan permettent l'observation de la pratique cybercriminelle, il faut souligner toutefois, que la commune de Yopougon a été particulièrement visée pour des raisons techniques, et pour des raisons socio-démographiques également. Les cybercafés et les terminaux téléphoniques jouent un rôle prépondérant en matière d'accès à internet (ARTCI, 2016. Yaya, Souleymane, Kouadio et Kablan (2007) estiment que près de 70% des utilisateurs d'internet ont recours aux cybercafés, pour avoir accès à Internet. L'ARTCI (2015) dénombre 1347 cybercafés enregistrés officiellement en Côte d'Ivoire. La commune de Yopougon enregistre 278 cybercafés. En d'autres termes, elle abrite environ 32.51% des cybercafés de la ville d'Abidjan et 20.64% des cybercafés de la Côte d'Ivoire (ARTCI, 2015). Au vu de ces données, l'on comprend que la commune de Yopougon constitue un champ empirique dans lequel, le phénomène de la cybercriminalité peut être étudié et par ricochet les représentations sociales de ce phénomène.

Au niveau socio-démographique, Yopougon par sa forte démographie à caractère jeune (77% de la population a moins de 40 ans), constitue un espace « difficile » pour la jeunesse. Une frange de la jeunesse de cette commune présente des handicaps sérieux liés à la précarité et aux mauvaises conditions de ménages dans leurs milieux de vie d'origine (ENV, 2015). Dans de tels contextes, lutter pour s'épanouir et réussir socialement demeure le leitmotiv de ces populations défavorisées, peu importe que les moyens utilisés soient licites ou illicites (Yao, 2014 ; Yebouet, 2015). Cette commune est ainsi réputée pour abriter des cybercriminels en passant des novices aux expérimentés du domaine. La présence de lieux de plaisance tels que les restaurants, les bars, les hôtels, les maquis, etc. dans ces communes, justifie également la présence de nombreux cybercriminels qui fréquentent assidument ces endroits en vue de « faire le farot » (DPY, 2014 ; Bazaré et Bamba, 2016). Des recherches scientifiques plus récentes, renforcent de même, le choix de cette commune, comme lieu de production et d'observation des incivilités juvéniles (Koudou, O., 2009 ; Koudou, O. & Cusson, M., 2017 ; Dembélé & Adiko, 2017).

Ces données présentées sur le plan des potentialités technologiques de cette commune et sur la base des données recueillies lors de pré-enquête, fondent le choix opéré de mener cette étude dans les champs empiriques sus-décrits. En d'autres termes, mener la présente étude dans cet espace devrait permettre de pouvoir dégager des données constantes éventuellement généralisables.

**Figure 1 :
carte de localisation
de la zone d'étude
(Yopougon)**

Source: Enquête.



Les participants de cette étude ont été sélectionnés sur la base de la technique d'échantillonnage par choix raisonné. Cette technique bien que non-aléatoire, a été utilisée dans un souci de représentativité de la population cible et de réduction des biais méthodologiques. La population de Yopougon est estimée à 1.071.543 habitants selon le RGPH (2014). Toutefois, il est précisé que les jeunes de 11 à 35 ans sont les cibles principales de cette étude. Cette proportion d'individus concernée par l'étude est estimée à 585.567 habitants, soit une proportion $p=0.5$ (RGPH, 2014). La taille de l'échantillon est donc calculée sur la base de la proportion p (0.5) pour une marge d'erreur de 5% ($e=0.05$), et un niveau de confiance de 95% ($t=1.96$). La formule suivante est appliquée pour le calcul de l'échantillon :

$$N = \frac{t^2 \times p(1-p)}{e^2} = \frac{1.96^2 \times 0.5(1-0.5)}{0.05^2} = 384$$

L'application de cette formule permet de déterminer un échantillon initial $N = 384$. Il est nécessaire cependant de procéder à un ajustement de la taille d'échantillon afin de réduire l'impact des aléas (questionnaires perdus, illisibles, mal remplis) liés à l'administration du questionnaire. En tenant compte d'un

taux de réponse adéquat de 80%, soit (R=0.8) au sein de la population, la taille de l'échantillon empirique (N') est recalculée comme suit :

$$N' = N / \text{taux de réponse} = 384 / 0.8 = 480$$

Cet échantillon empirique N'=480 a été élargi à 500 individus. Après dépouillement, la population mobilisée pour les besoins de l'enquête comprend 486 individus répondant aux caractéristiques suivantes :

Tableau 1 : Répartition catégorielle de l'échantillon des jeunes pour le questionnaire d'évocations hiérarchisées

_filtre discriminant	Catégories	Effectif	Pourcentage
Cyber-statut du jeune	Non-cybercriminel	264	54,32%
	Cybercriminel	144	29,63%
	Cyberescroc	78	16,05%
Total		486	100%

Source : Enquête.

2. Techniques et outils de recueil des informations

La collecte des informations relatives à l'objet d'étude s'est faite à partir du questionnaire. Le questionnaire est lié au recueil des représentations sociales de la cybercriminalité. Dans ce sens, il a été fait usage d'un questionnaire d'évocations hiérarchisées invitant les jeunes à produire au moins cinq (05) items en référence à la cybercriminalité. Il leur a été demandé ensuite de classer ces items par ordre d'importance et d'attribuer une valeur attitudinale qui permettrait au final d'apprécier la valence de ladite représentation sociale. Il convient de préciser que des informations relatives au cyber-statut du jeune ont été également recueillies.

3. Méthodes d'analyse et de traitement des données

Les items du questionnaire d'évocation ont été identifiés à la suite du traitement des productions discursives à travers les logiciels Excel, Evocation 2005 et Simi 2005. Les items ainsi recensés ont été intégrés dans un fichier Excel, en tenant compte du numéro d'identification de l'enquêté et de certaines de ses caractéristiques personnelles telles que son cyber-statut, son âge, son sexe. De manière pratique, les expressions ou termes étaient saisis successivement, en

partant du plus important eu moins important, et en changeant de ligne à chaque sujet. Ce fichier ainsi constitué, a servi de base au programme Evocation 2005 qui a permis de réaliser de nombreuses opérations relatives à l'analyse des représentations sociales de la cybercriminalité. Par ailleurs, les sujets ont été invités à attribuer un score allant de -2 à 2 à chaque expression produite dans le cadre des évocations hiérarchisées. Ainsi, de ces scores produits, il en a été déduit un score moyen permettant de préciser la valence du champ représentationnel observé. Ainsi, les scores moyens négatifs sont caractéristiques d'une représentation sociale défavorable à la pratique cybercriminelle, tandis que les scores moyens positifs témoignent d'une représentation sociale favorable à la pratique cybercriminelle.

III. Résultats

Les résultats obtenus sont présentés en fonction du repérage des évocations puis de l'analyse de la valence des représentations sociales observées chez les jeunes enquêtés.

1. Repérage des évocations

Le repérage des évocations se fait sur un plan général concernant l'ensemble des sujets, puis sur un plan spécifique tenant compte des cyber-statuts des sous-groupes investigués.

1.1 Repérage général des représentations sociales de la cybercriminalité chez « l'ensemble des sujets »

Le croisement de la fréquence et du rang associés aux évocations des jeunes concernant l'objet « cybercriminalité » permet d'obtenir le carré de Vergès suivant. (Cf. tableau 2)

Les statistiques relatives aux évocations de la cybercriminalité chez l'ensemble des sujets indiquent un nombre total de 121 mots différents pour 2454 mots cités avec une moyenne générale des rangs de 3.00.

Ce tableau renseigne sur le rang et la fréquence d'apparition des items convoqués par les jeunes pour penser la cybercriminalité. Dans ce sens, des expressions telles que « argent-rapide », « maraboutage », « délinquance », et « vol », sont utilisées par les jeunes pour construire l'objet « cybercriminalité ». De fait, il en ressort que les items supposés « centraux » et donc constitutifs de ce premier quadrant, renvoient respectivement à des dimensions socio-économiques, mystiques et juridiques.

Tableau 2 : Répartition des évocations en fonction du rang et de la fréquence pour l' « ensemble des sujets »

	Rang moyen < 2.60		Rang moyen >= 2.60		
Fréquence >= 60	Argent-rapide	78	2,115	Arnaque	165
	Délinquance	63	1,857	Chômage	75
	Maraboutage	69	2,087	Coupé-décalé	60
	Vol	126	2,429	Escroquerie	84
				Internet	132
				Piratage-informatique	141
Fréquence < 60	Broutage	54	2,167	Fraude	48
	Vol-identité	33	2	Gain-facile	30
				Gaspillage	42
				Hacker	30
				Ingéniosité	30
				Jeunes	39
				Perte-valeurs	39
				Police	33
				Sacrifice	39
				Silence-parent	30

Source : Données d'enquête

Les zones périphériques au nombre de deux (02) sont à prendre en compte dans l'analyse du contenu des représentations sociales de la cybercriminalité. Dans ce sens, elles mettent en exergue des dimensions qui sont en résonance avec le noyau central. En effet, pour les « jeunes », la cybercriminalité est liée à un style de vie « coupé-décalé » caractérisé par un « gaspillage » des ressources et une « perte des valeurs ». Cette périphérie consacre également la cybercriminalité sous des angles délictuel et mystique à travers des items tels que « escroquerie », et « sacrifice ». Par ailleurs, il convient de relever que les jeunes évoquent le « silence-parent » et la « police » dans le cadre de la pratique cybercriminelle.

Enfin, des évocations telles que « broutage », « vol-identité », semblent caractéristiques de la zone contraste. Après avoir ainsi décrit le contenu des représentations sociales de la cybercriminalité chez des jeunes à Abidjan, il importe de considérer à présent sa structure, par le graphe de similitude.

Toutefois, en raison de la complexité et de la multiplicité des évocations recensées chez l'ensemble des enquêtés, il a été défini à partir de ce matériau associatif des sous-ensembles de cognitions regroupant des éléments qui ont sensiblement le même aspect, le même sens ou signification. Il s'agit ainsi de repérer le système catégoriel utilisé par les sujets pour cerner le contenu et la structure de la représentation. Ainsi, dix catégories ont été définies et sont précisées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Grille catégorielle de lecture des évocations

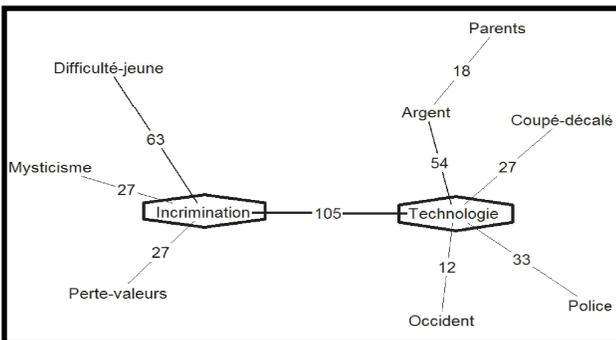
N°	Catégorie	Dimension
1	Argent-rapide	Socio-économique
2	Difficulté-jeune	
3	Parents	
4	Incrimination	Juridique
5	Mysticisme	Mystique
6	Coupé-décalé	Culturelle
7	Occident	
8	Perte-valeurs	
9	Police	Sécuritaire
10	Technologie	Technologique

Source : Données d'enquête

Cette grille catégorielle a été appliquée à une grande majorité des évocations recueillies chez les enquêtés. Les données qui en ont résulté ont donc permis de procéder à une analyse de similitude entre ces catégories afin de vérifier si la centralité quantitative déterminée à l'aide des techniques précédentes se retrouve dans l'arbre maximum réalisé à partir de la proportion des cooccurrences des items (nombre de fois où les sujets

ont choisi le même couple d'items). Dans le graphe de similitude, les sommets correspondent aux catégories définies et les arêtes sont évaluées selon l'indice de similitude tel que défini plus haut. On retiendra ici que plus un item est central, plus il réunit d'items, plus un grand nombre d'arêtes sont issues de lui.

Figure 2 : Graphe de similitude au seuil 12 associé aux évocations de l'«ensemble des sujets»



Source : Données d'enquête

Le graphe-seuil associé à l'ensemble des sujets témoigne de la prégnance centrale des items relatifs à l'«incrimination» et à la «technologie» de la cybercriminalité. Cette «incrimination» de la pratique cybercriminelle est au cœur d'un réseautage important impliquant l'usage du «mysticisme»

(I.S (2)=27), face aux «difficultés des jeunes» (I.S=17) et la «perte des valeurs» (I.S=27).

Parallèlement à ce réseautage, se superpose la catégorie «technologie» autour de laquelle se greffent des évocations représentationnelles telles que «coupé-décalé» (I.S=27), «argent» (I.S=54), «police» (I.S=33), «occident» (I.S=12). Enfin, il convient de relever que l'item «parents» est associé au seuil 18 à l'«argent».

Finalement, la mise en exergue des sphères « incrimination » (dimension juridique), « technologie » (dimension technique) au niveau central et des dimensions mystiques et socio-économiques au niveau périphérique correspond globalement au premier repérage établi au niveau du tableau de répartition des évocations de l'ensemble des enquêtés. Cependant, il convient dans une perspective comparative, de s'intéresser au contenu et à l'organisation des représentations sociales de la cybercriminalité chez certaines catégories de jeunes discriminés selon leur cyber-statut.

1.2 Repérage spécifique des représentations sociales de la cybercriminalité chez les jeunes selon le « cyber-statut »

Le cyber-statut constitue un filtre discriminant permettant de constituer trois sous-groupes de jeunes. Ainsi, il est distingué les cyberescrocs appelés communément brouteurs, les cybercriminels et les non-cybercriminels.

1.2.1 Chez les cyberescrocs

Le carré de Vergès suivant est obtenu à partir du croisement de la fréquence et du rang associés aux évocations des jeunes « Cyberescrocs » concernant l'objet « cybercriminalité ».

Tableau 4: Répartition des évocations en fonction du rang et de la fréquence pour « Cyberescrocs »

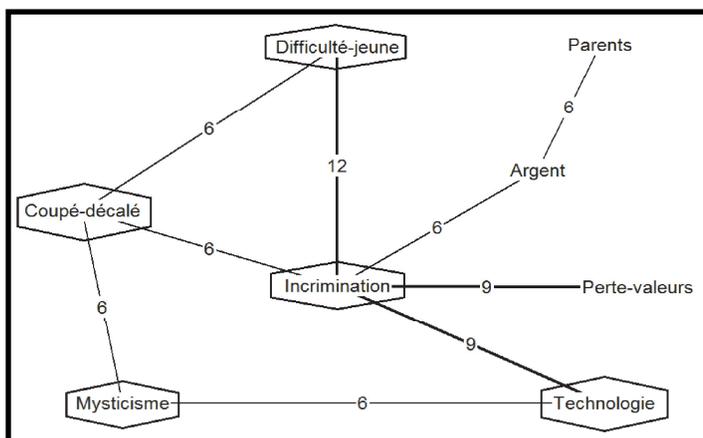
	Rang moyen < 3.00		Rang moyen >= 3.00		
Fréquence >= 15	Arnaque	24	2,375	Chômage	18
	Coupé-Décalé	15	3	Jeunes	15
	Maraboutage	21	1,857	Sacrifice	15
	Vol	30	2,3		
Fréquence < 15	Argent-Rapide	12	2	Crime	9
	Délinquance	12	1	Cybercafé	9
	Fraude	9	3	Pauvreté	9
	Internet	12	3	Piratage-Informatique	9
	Piraterie	9	3		
	Vol-Identité	9	2,333		

Source : Données d'enquête

Les évocations recensées chez les « cyberescrocs » mettent en exergue au niveau du noyau central des dimensions essentiellement juridiques, culturelles, et mystiques. En effet, la présence des items « arnaque » et « vol » au sein du noyau central témoigne de la dimension juridique imprimée à la cybercriminalité, qui est dès lors considérée comme une infraction, une atteinte aux biens des individus. Quant aux dimensions mystiques et culturelles, elles sont associées respectivement à la cybercriminalité par des items tels que « maraboutage » et « coupé-décalé ».

Quant aux zones périphériques de la représentation sociale de la cybercriminalité par les cyberescrocs, elles sont marquées par la prédominance des dimensions socio-économiques mystiques et juridiques avec des termes comme « pauvreté », « chômage », « sacrifice », « piratage-informatique », « cybercafé ».

Figure 3 : Graphe de similitude au seuil 6 associé aux évocations des « cyberescrocs »



Source : Données d'enquête

L'observation de ce graphe de similitude permet de saisir la structure cyclique de la représentation sociale de la cybercriminalité chez les cyberescrocs. Cette structure cyclique confirme la validité du premier repérage effectué lors du tableau de

répartition des évocations des cyberescrocs, puisqu'elle s'appuie sur la centralité de l'item « incrimination ». Il est par ailleurs observé une centralité relative des sphères « coupé-décalé », « difficulté-jeune », « mysticisme », « technologie » qui entretiennent des indices de similitude (I.S) variant entre 6 et 12.

Enfin, l'observation du graphe de similitude permet d'observer la périphéricité qui caractérise les dimensions relatives à l'« argent », aux « parents » et à la « perte des valeurs ». Cette périphérie des items se rapporte essentiellement à la sphère centrale l'« incrimination » de la pratique cybercriminelle.

A présent, il faut investiguer la représentation sociale de la cybercriminalité chez les cybercriminels.

1.2.2 Chez les cybercriminels

S'intéressant à la population des « cybercriminels », les évocations produites ont été consignées dans le tableau suivant en fonction de leur rang et de leur fréquence d'apparition.

Tableau 5: Répartition des évocations en fonction du rang et de la fréquence pour « Cybercriminels »

	Rang moyen < 2.90		Rang moyen \geq 2.90		
Fréquence \geq 30	Arnaque	45	2,733	Escroquerie	39
	Piratage-Informatique	30	2,4	Internet	42
	Vol	30	2,8		
Fréquence < 30	Argent-Rapide	21	1,857	Chômage	15
	Broutage	21	2,143	Coupé-Décalé	18
	Délinquance	18	1,667	Espionnage	15
	Maraboutage	15	2,8	Ingéniosité	15
	Piraterie	27	2,889	Jeunes	15
				Silence-Parent	18

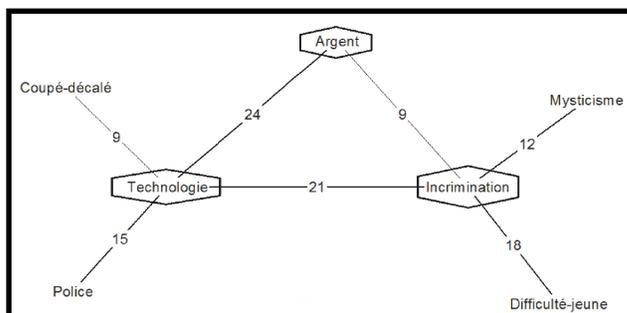
Source : Données d'enquête

L'observation de ce tableau permet de supposer que le noyau central de la représentation sociale de la cybercriminalité chez les « cybercriminels » est constitué des évocations: « arnaque », « piratage-informatique » et « vol ». Ces évocations soulignent la prépondérance de la dimension juridique.

Au niveau des zones périphériques de la représentation sociale, les cybercriminels mobilisent des évocations telles que « escroquerie », « internet », « chômage », « coupé-décalé », « ingéniosité », « silence-parent ». Ces évocations sont illustratives de la prégnance des dimensions juridiques, et socio-économiques, voire culturelles.

Enfin, la présence des productions telles que « argent-rapide », « broutage », « délinquance », « maraboutage » dans la zone contraste, n'est pas à négliger.

Figure 4:
Graphe de similitude
au seuil 9 associé
aux évocations des
« cybercriminels »



Source : Données d'enquête

Le présent graphe seuil révèle de fortes liaisons entre des items représentationnels « centraux » et « périphériques », en raison de sa structure quasi-triangulaire. Cette structure quasi-triangulaire met en exergue la centralité de trois (03) items « argent », « incrimination », et « technologie ». Cette structure triangulaire permet d'attester de la prégnance des dimensions socio-économiques, technologiques et juridique dans la représentation sociale des cybercriminels. Il convient de préciser par ailleurs, que la dimension technologique est corrélée à la police (I.S=15) et au coupé-décalé (I.S=9), tandis que la dimension juridique est fortement associée aux « difficultés des jeunes » et au « mysticisme ».

En clair, ce graphe réitère à l'instar du tableau de répartition des évocations, les présomptions de centralité des dimensions technologiques, juridiques et économiques au sein du champ représentationnel de la cybercriminalité chez les cybercriminels. Quant aux items périphériques dans ce graphe, ceux-ci confirment les « difficultés » auxquelles sont confrontés les jeunes, qui par conséquent, recourent au « mysticisme » pour se faire de l'« argent-rapide ». La présence des items « police » et « coupé-décalé » relève dans ce graphe des zones périphériques qui caractérisent également la représentation sociale de la cybercriminalité chez les cybercriminels.

1.2.3 Chez les non-cybercriminels

Les jeunes « non-cybercriminels » mobilisent des évocations qui ont été distribuées dans le tableau suivant selon leur rang et fréquence d'apparition.

Tableau 6 : Répartition des évocations en fonction du rang et de la fréquence pour « Non-Cybercriminels »

	Rang moyen < 2.80		Rang moyen >= 2.80			
Fréquence >= 36	Arnaque	96	2,719	Escroquerie	36	2,917
	Argent-Rapide	45	2,267			
	Chômage	42	2,357			
Fréquence < 36	Broutage	27	2,222	Coupé-Décalé	27	3
	Crime	30	2,7	Dépravation	21	3,857
	Délinquance	33	2,273	Détournement	18	3

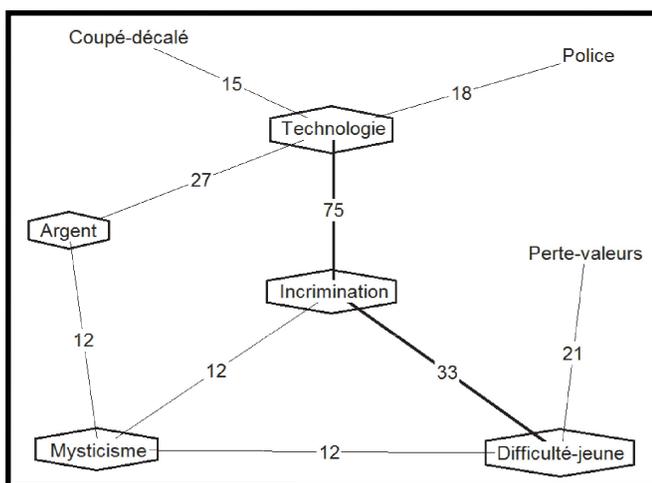
Source : Données d'enquête

La lecture de ce tableau permet de supposer que les items « arnaque », « argent-rapide », et « chômage » sont centraux dans la représentation sociale de la cybercriminalité chez les jeunes « non-cybercriminels ». Ces items sont carac-

téristiques des dimensions juridiques et socio-économiques qui saturent la représentation sociale de la cybercriminalité chez les jeunes non-cybercriminels.

Les zones périphériques enregistrent la production d'évocations à caractère essentiellement juridique, telles que « escroquerie », « coupé-décalé », « dépravation ». Quant à la zone contraste, l'on y retrouve des items à connotation juridique tels que « crime », « délinquance ».

Figure 5 : Graphe de similitude au seuil 12 associé aux évocations des non-cybercriminels



Source : Données d'enquête

Le graphe seuil présenté ci-dessus souligne des items éligibles à la centralité de la représentation sociale et qui forme la chaîne cyclique « incrimination* difficulté-jeune*mysticisme*argent*technologie » autour de laquelle se greffent certains items périphériques. Soulignons toutefois, que les paires « incrimination* technologie » et « incrimination*

difficultés-jeunes » sont fortement corrélées avec des indices de similitudes respectifs de 75 et 33. La catégorie « technologie » dans cette structure est associée par les cybercriminels au « coupé-décalé » et à la « police », tandis que les « difficultés-jeunes » laisse apparaître en arrière-plan, la « perte des valeurs ».

2. Analyse de la valence des évocations

Outre la tâche des évocations hiérarchisées, les jeunes interrogés ont été invités à évaluer le caractère positif ou négatif de chacune de leurs cinq réponses par rapport à la cybercriminalité. Réalisée sur une échelle en cinq (05) points allant de -2 (très négatif) à +2 (très positif) pour chaque item produit, cette technique a permis de donner un sens aux représentations sociales de la cybercriminalité. Dans ce sens, la moyenne des scores de valence des sujets discriminés selon leur cyber-statut est présentée dans le diagramme à moustache suivant.

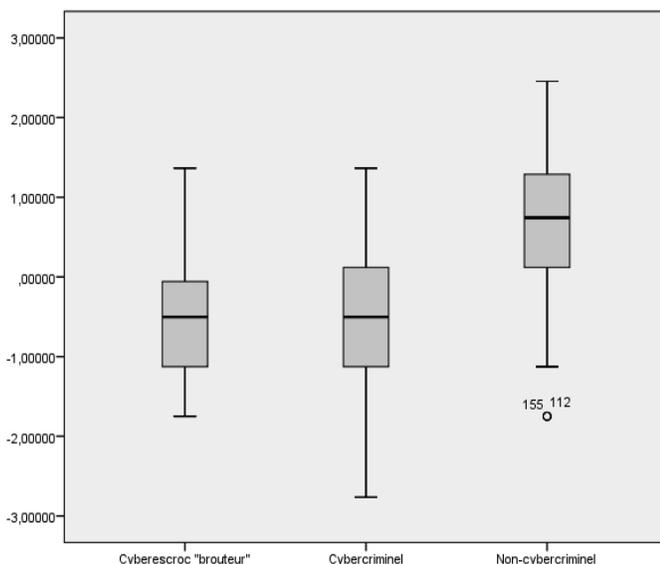
Tableau 7 : Statistiques descriptives de la valence des représentations sociales de la cybercriminalité selon le cyber-statut.

		Cyber-statut		
		Cyberescroc "brouleur"	Cybercriminel	Non-cybercriminel
Score de valence des RS	Effectif	78	144	264
	Moyenne	-0,49291	-0,44838	0,49003
	Ecart-type	0,91562	0,90581	0,83019
	Mode	-1,1261	-1,1261	0,74268
	25 centile	-1,1261	-1,1261	0,11975
	Médiane	-0,50317	-0,50317	0,74268
	75 centile	-0,05823	0,11975	1,28885
	Maximum	1,3656	1,3656	2,45511
	Minimum	-1,74902	-2,76551	-1,74902

Source : Données d'enquête

Le tableau ci-dessus indique que les cyberescrocs (N=78) ont une valence négative avec un score moyen de -0.492, alors que les cybercriminels (N=144) obtiennent un score moyen de -0.448. En d'autres termes, ces deux sous-populations (Cyberescrocs et cybercriminels) partagent globalement des représentations sociales favorables à la pratique cybercriminelle. Enfin, les non-cybercriminels (N=264) présentent un score moyen de 0.490 au niveau de la valence de leurs représentations sociales, ce qui veut dire que leur représentation sociale est défavorable à la pratique cybercriminelle. Dans une perspective comparative, les données sont représentées dans le diagramme à moustaches suivant.

Figure 6 : Diagramme à moustache des scores de valence des représentations sociales selon le cyber-statut du jeune



Le présent graphique souligne les différences de score de valence observées selon le cyber-statut des jeunes. Il est observé clairement des différences, au niveau de la taille des moustaches et de l'étendue des boîtes. Enfin, il est observé des valeurs aberrantes au niveau des non-cybercriminels.

IV. DISCUSSION ET CONCLUSION

L'hypothèse de cette étude postule que «les représentations sociales observées chez des jeunes présentent des structures centrales aux dimensions communes mais à valence différente». Cette hypothèse vise l'exploration du contenu et de la structure des représentations sociales de la cybercriminalité chez les sujets enquêtés. L'on s'attend à observer, en dépit des similitudes au niveau du noyau central de ces représentations, des valences favorables ou défavorables (positives ou négatives) à la cybercriminalité. La mobilisation du cadre théorique du noyau central a permis de définir les structures et contenus des représentations sociales de la cybercriminalité selon le cyber-statut. Les résultats obtenus confirment donc la présente hypothèse.

Les résultats ont indiqué en dépit de quelques similitudes dans les items centraux, des différences nettes dans l'utilisation des items caractéristiques, ainsi que dans la valence des représentations observées chez les sous-populations investiguées. De fait, les représentations sociales de la cybercriminalité chez l'ensemble des sujets s'articulent autour de douze (8) items «Argent-rapide; Arnaque; Broutage; Chômage; Crime; Délinquance; Fraude; Internet; Maraboutage; Piratage-informatique; Piraterie; Vol». Cependant, la vérification de la centralité de ces éléments n'a confirmé que quatre (04) items «Argent-rapide; piratage-informatique; Arnaque; maraboutage», comme véritablement centraux dans les représentations sociales de la cybercriminalité. Les autres items ont été infirmés à l'aide du test d'indépendance au contexte.

La dimension juridique dénotant de l'incrimination de la pratique cybercriminelle sous les vocables «arnaque», «vol», «délinquance» s'est avérée prégnante au sein des représentations des trois (03) sous-populations de jeunes investigués. Cette prégnance de la dimension juridique souligne chez l'ensemble des acteurs, la conscience du caractère illicite de l'activité cybercriminelle. En effet, les jeunes peu importe leur cyber-statut savent bien que la cybercriminalité est une activité délictueuse visant à voler, arnaquer des individus. Constamment en contact avec les sources d'informations que sont les médias audiovisuels, ou écrits, ainsi qu'aux larges campagnes de sensibilisation opérées par les différents acteurs de la lutte, ces jeunes ont assimilé le caractère délictuel de la pratique cybercriminelle (Bogui, 2009; Bogui, 2010). Concrètement, les résultats de la présente étude précisent également que les jeunes reconnaissent majoritairement la «cyberescroquerie», la «publication de contenus sexuels», la «publication des données confidentielles et protégées», la «fraude informatique sur les documents officiels», «l'usurpation ou le vol d'identité», ainsi que le «piratage de comptes» comme des infractions devant être punies. En revanche, des actes tels que le «téléchargement illégal», et le «piratage des réseaux informatiques» sont moins acceptés comme illicites (Humbert, 2007). La prégnance de la dimension illicite dans la pensée sociale des jeunes est attestée par les conclusions de Odou et Bonnin (2010). Pour eux, il existe clairement un sentiment de culpabilité ou tout au moins une conscience de «mal agir» que l'internaute cherche par la suite à atténuer au

moyen de diverses justifications. La cybercriminalité trouve ainsi sa justification en tant que pratique tolérée et acceptée et ne présente pas de ce fait, l'aspect répulsif que présente toute autre activité délinquante (Odou et Bonin, 2010; Menzan, 2016). Ces recherches ont démontré que le piratage de logiciels ou le téléchargement illégal ne sont pas considérés comme des comportements non-éthiques et criminels. Au contraire, elle se présente comme une activité de mode, de plaisir à laquelle s'adonnent de nombreux jeunes (Gueu, 2013; Akadjé, 2014; Kohlhagen, 2005; Gawa, 2014). Dans cette perspective, certains auteurs (Chandler, 1996; Nissenbaum, 2004; Yar, 2010; Humbert, 2007) soulignent que le cybercriminel bénéficie d'une image ambivalente qui le révèle sous deux axes contraires à la fois. Il peut ainsi incarner à la fois, un virtuose, un destructeur, voire un terroriste dans l'imaginaire collectif.

Toutefois, des spécificités sont apparues dans la prégnance de certaines dimensions au niveau des sous-groupes. Ainsi, il a été noté chez les cyberescrocs, la spécificité des dimensions mystiques et culturelles. Ces dimensions sont en lien avec le recours du cyberescroc au « maraboutage » pour soutirer davantage d'argent à ses victimes, dans le but de faire la fête dans un style ostentatoire à travers le « coupé-décalé ». Cette donne est soutenue les conclusions des travaux de Gawa (2014) et Akadjé (2014); pour qui les brouteurs ont de plus en plus recours aux pratiques rituelles. Ceux-ci arguent en outre que les gains tirés de cette pratique par les brouteurs, sont généralement « gaspillés » dans les lieux de plaisance pour affirmer leur pouvoir de consommation, style caractéristique du « coupé-décalé » (Gawa, 2014; Koné, 2017; Bazaré, Bamba et Dollé, 2017). Ces résultats sont en résonance avec les propos des parents ou des gérants de cybercafés qui prétendent que les jeunes cyberescrocs se rendent dans les lieux de plaisance afin de faire la fête. Quant aux cybercriminels, leur champ représentationnel se spécifie par la dimension technique avec l'item « piratage-informatique ». Cette dimension est caractéristique de la nature de leurs pratiques cybercriminelles. En effet, ces cybercriminels sont des amateurs de l'outil informatique qui performent à réaliser des piratages de données, de réseaux, de comptes ou des téléchargements illégaux. Enfin, les non-cybercriminels privilégient la dimension socio-économique pour caractériser la cybercriminalité avec des évocations telles que « argent-rapide »; « chômage ». Cette prédominance de la dimension socio-économique s'explique par le fait que les non-cybercriminels observent constamment le style de vie ostentatoire des cyberescrocs, et par conséquent la rapidité avec laquelle ceux-ci se font des gains (Gueu, 2013; Anon, 2014; Menzan, 2016).

Enfin, il convient de souligner que contrairement à certaines attentes, les jeunes interrogés ont rarement produit des items à consonance idéologique. En effet, il était possible selon des études antérieures, d'observer au sein de la population, des items décrivant l'époque coloniale et renvoyant la cybercriminalité comme une revanche contre le colonisateur, une « dette coloniale ». L'absence relative de cette dimension dans la représentation sociale de la cybercriminalité est par conséquent, en contradiction avec certaines études

qui ont démontré que les jeunes évoquaient des questions idéologiques, anticolonialistes pour caractériser l'activité cybercriminelle (Bogui, 2009 ; Bogui 2010 ; Aman, 2014 ; Akadjé, 2014). Toutefois, cette absence de la dimension idéologique dans la représentation sociale de la cybercriminalité questionne la nécessité de l'exploration des zones muettes, des éléments masqués de cette représentation (Guimelli et Deschamps, 2000 ; Abric, 2003 ; Flament, Guimelli et Abric, 2006).

En tenant compte des limites théoriques et méthodologiques inhérentes à la présente étude, nous pouvons soutenir que les spécificités relevées dans ces champs dimensionnels témoignent de l'effet différenciateur des représentations sociales, en tant que guide à la construction et à l'adoption de positions spécifiques face à l'objet cybercriminalité, tandis que la prégnance de la dimension juridique indépendamment des sous-catégories indique l'unanimité sociale au sujet de l'incrimination de la pratique cybercriminelle.

Bibliographie

- ABRIC, J.C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- ABRIC, J.C. (2003). « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales ». In J.-C. Abric (éd.). *Méthodes d'études des représentations sociales*. (59-80). Ramonville Saint-Ange : Ères.
- ABRIC, J.C. (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- ABRIC, J.C. et TAFANI, E. (1995). « Nature et fonctionnement du noyau central d'une représentation sociale : la représentation de l'entreprise ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N°28, 22-31.
- AKADJE, A.M. (2011). « Cybercriminalité et broutage à Abidjan ». *Revue internationale de Criminologie et de police technique et scientifique*, vol. LXIV, 299-310.
- AKADJE, A.M. (2014). « Cybercriminalité et pratiques magiques en Côte d'Ivoire ». *Revue internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires*, N° spécial 1. Décembre 2014, 64-78.
- ANON, N. (2014). « La pratique de la cybercriminalité en milieu scolaire et universitaire de Côte d'Ivoire. Cas des élèves et étudiants du district d'Abidjan ». *European Scientific Journal*. vol.10, N° 31, 178-195.
- ARTCI (2015). « Liste des cybercafés à jour à la date du 11 Juillet 2015 ». Accessible en ligne à <http://www.artci.ci>, consulté le 16 avril 2016.
- BAZARE, N.R. et BAMBA, L. (2016). « Pratiques festives des brouteurs en Côte d'Ivoire : entre ritualisation de la fête et catégorisation sociale du cybercriminel ». *European Scientific Journal*, June 2016, édition vol.12, N°17.
- BOGUI, J.J. (2009) « Le Net et ses démons » in *TIC et Développement*, Volume IV, 2008-2009. Accessible en ligne à <http://www.tic.ird.fr/spip.php?article325>, consulté le 15 novembre 2016.
- BOGUI, J.J. (2010). « La cybercriminalité, menace pour le développement. Les escroqueries internet en Côte d'Ivoire ». *Afrique contemporaine* 2010/2 (N° 234), De Boeck Supérieur.
- BOGUI, J.J. et ATCHOUA, N.J. (2016). « La régulation des usages des TIC en Côte d'Ivoire : entre identification et craintes de profilage des populations. tic&société » [En ligne], Vol. 10, N° 1 | 1^{er} semestre 2016, mis en ligne le 24 octobre 2016. Accessible en ligne à <http://ticetsociete.revues.org/1983>, consulté le 07 novembre 2016.
- CHANDLER, A. (1996). « The changing definition and image of hackers in popular discourse ». *International Journal of the Sociology of Law*, 24(2), 229-251
- CHAWKI, M. (2006), « Essai sur la notion de cybercriminalité », Paris : IEHEI (Institut Européen des Hautes Etudes Internationales).

- DE ROSA, A.S. (2003). « Le “réseau d’associations”. Une technique pour détecter la structure, les contenus, les indices de polarité, de neutralité et de stéréotypie du champ sémantique lié aux représentations sociales ». In J.-C. Abric (éd.). *Méthodes d’études des représentations sociales*. (82-117). Paris, Éres.
- DEMBELE, O. et ADIKO, G.A. (2017). « Les quartiers criminogènes d’Abidjan ». In M. CUSSON, N.Y. DOUMBIA & H.B. YEBOUET (sous la direction de). *Mille homicides en Afrique de l’Ouest* (239-249). Montréal: Les Presses Universitaires de Montréal.
- DESCHAMPS, J.-C. et GUIMELLI, C. (2004). « L’organisation interne des représentations sociales de la sécurité/insécurité et l’hypothèse de la “zone muette” ». In J.-L. Beauvois, R.-V. Joule et J.-M. Monteil (Dir.). *Perspectives cognitives et conduites sociales*. Vol. 9 (105-130). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- GALLAND, O. (2007). *Sociologie de la jeunesse*, Paris : Armand Colin.
- GALLAND, O. (2009). *Les jeunes, Repères*. Paris : La Découverte.
- GAWA, F. (2014). « Le coupé décalé en Côte d’Ivoire: Sens et enjeux d’un succès musical ». *African Sociological Review*, Vol 18 (1), 112-126.
- GOODELL, J. (1996). *The cyber thief and the samurai*. New York: Dell Publishing.
- GRANAI, G. (1967). *Techniques de l’enquête sociologique*. Paris : PUF.
- GUEU, D. (2013). « La cybercriminalité à Abidjan, un phénomène de mode ou une nouvelle guerre contre les finances en Côte d’Ivoire ? ». *European Scientific Journal*. January 2013 édition vol. 9, N° 1, 97-106.
- HADRIELGEAUX, A. (2013). « En Côte d’Ivoire, au nom de la dette coloniale on broute ». Accessible en ligne à <http://www.lebanco.net/banconet/bco21371.html>, consulté le 21 septembre 2015.
- HUMBERT, J.P. (2003). « La cyberdélinquance, un risque pour Internet ? - Etude d’un corpus d’articles de la presse écrite française depuis l’émergence d’Internet (1995) à nos jours ». *Mémoire de DEA en sciences de l’information et de la communication* (Non-publié). Université Paul Verlaine – Metz : France.
- HUMBERT, J.P. (2007). « Les mondes de la cyberdélinquance et images sociales du pirate informatique », *Thèse en sciences de l’information et de la communication* (Non-publié). Université Paul Verlaine – Metz : France.
- KOLHLHAGEN, D. (2005). « Frime, escroquerie et cosmopolitisme ; Le succès du coupé décalé en Afrique et ailleurs ». *Politique Africaine*, vol. 4, n° 100, 92-105.
- KOUDOU, O. et CUSSON, M. (2017). « Yopougon : concentration criminelle et points chauds ». In M. Cusson, N.Y. Doumbia et H.B. Yebouet (Dir.). *Mille homicides en Afrique de l’Ouest* (223-237). Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal.
- KOUDOU, O., N’GORAN, K.L., MENZAN, K.R., et N’GORAN, N.F.S. (2016). « Les déterminants psycho-sociaux des représentations sociales de la cybercriminalité chez des jeunes à Abidjan ». *Revue Africaine de Criminologie*, N°19, Décembre 2016, 9-25.
- LHEUREUX, F., et LO MONACO, G., (2011). « Hiérarchie intra-noyau et négociabilité des éléments centraux d’une représentation sociale ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N° 91, 215-232.
- LO MONACO, G. et LHEUREUX, F. (2007). « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthodes d’étude. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, N° 1, 55-64.
- LOI N° 2013-450 DU 19 JUIN 2013 relative à la protection des données à caractère personnel.
- LOI N° 2013-451 DU 19 JUIN 2013 portant lutte contre la cybercriminalité.
- MENZAN, K.R. (2015). « Les représentations sociales de la cybercriminalité chez des jeunes à Abidjan ». *Mémoire de Master 2* (non-publié). UFR Criminologie : Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan.
- MOSCOVICI, S. (2011). *Psychologie sociale* (2^e édition). Paris : PUF-Quadrige.
- NISSENBAUM, H. (2004). « Hackers and the contested ontology of cyberspace ». *New media & society*, 6(2), 195-217.
- ODOU, P. et BONNIN, G. (2010). *Téléchargement illégal, déviance et gestion individuelle du conflit moral : l’apport de la théorie de la neutralisation*, Actes des Journées de Recherche Marketing de Bourgogne.

- PERROT, T. (2014). «Escroqueries et arnaques sur Internet au Ghana: le phénomène sakawa». *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, N° 15/2B, 2014, 43-50 [en ligne] Accessible en ligne à <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2014-supplementB/04-Perrot/index.html>, consulté le 28 juillet 2017.
- PLCC (2015). *Rapport annuel d'activités 2015*, accessible en ligne à <http://cybercrime.interieur.gouv.ci>, consulté le 20 juin 2015.
- PLCC (2016). *Rapport annuel d'activités 2016*, accessible en ligne à <http://cybercrime.interieur.gouv.ci>, consulté le 20 juin 2015.
- PRATES, F., GAUDREAU, F. et DUPONT, B. (2013). «La cybercriminalité : état des lieux et perspectives d'avenir». *Institut Canadien d'Études Juridiques Supérieures, Cowansville* : Éditions Yvon Blais.
- RANDRIAMAHAFALY, J.W. (2010). *De l'évolution de la cybercriminalité*. Université de Toliara.
- RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, (2014). Côte d'Ivoire.
- ROUDAUT, K. (2014). «Je suis peut-être un pirate, mais je ne me sens pas du tout délinquant». *Terminal* N° 115, 61-71.
- SYKES, G.M. et MATZA, D. (1957). «Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency». *American Sociological Review*, 22, 664-670.
- TAFANI, E., et SOUCHET, L. (2001). «Changement d'attitude et dynamique représentationnelle». In P. Moliner (Ed.), *La dynamique des représentations sociales*. p.163-194. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- TASSO, B.F. (2014). «La cybercriminalité au Bénin: une étude sociologique à partir des usages intelligents des technologies de l'information et de la communication». *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, N° 15/2B, 2014, p. 35 à 42 [en ligne] Accessible en ligne à <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2014-supplementB/03-Tasso/index.html>, consulté le 28 juillet 2015.
- VERGES, P. et BOURICHE, B. (2001). *L'analyse des données par les graphes de similitude*. Sciences Humaines.
- VERGES, P. (2001). «L'analyse des représentations sociales par questionnaire». *Revue Française de Sociologie*, vol. 42, N° 3, 537-561.
- YAO, K.D. (2014). «Violences urbaines et représentations sociales des populations du district d'Abidjan». *Thèse unique de doctorat de criminologie* (non-publiée). UFR Criminologie. Abidjan: Université Félix Houphouët-Boigny.
- YAPO, Y. (2015). «Exposé inaugural sur les orientations théorique et méthodologique». Séminaire de recherches 2014-2015: Étude des représentations sociales, Abidjan : ENS.
- YAYA, O., SOULEYMANE, S.D., KOUADIO, K.E., et KABLAN, N.M.-S. (2007). «Internet dans les métropoles africaines: le cas d'Abidjan». Accessible en ligne à <http://www.tic.ird.fr/spip.php?article225>, consulté le 17 février 2016.
- YEBOUET, B.H. (2015). «La politique criminelle ivoirienne en matière de cybercriminalité». *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique* N° 4 (15), 458-469.

Notes

- 1 Le Nouchi désigne le langage de rue des ivoiriens.
 - 2 I.S : Indice de Similitude.
-